



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce intracommunautaire

Question écrite n° 43481

## Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes de la fédération régionale des producteurs de fruits du Val de Loire au sujet de la production de pommes. En effet, alors que la Grande-Bretagne est le principal marché d'exportation de pommes, le différend franco-britannique sur la viande bovine a fait naître un véritable boycott de ce fruit. Aussi, les stations fruitières du Val de Loire qui ont vu leur activité nettement diminuée, ont dû se tourner vers de nouveaux marchés pour assurer l'écoulement d'une partie de leur production. Cependant, les pays d'Europe de l'Est et du Nord ne semblent pas offrir toutes les garanties de paiement, empêchant ainsi les producteurs de pommes d'envisager un véritable redémarrage commercial vers ces destinations. Aussi, de nombreuses exploitations fruitières du Val de Loire qui exportaient 20 % de leur production sur le marché britannique sont aujourd'hui dans une situation financière et humaine particulièrement difficile. C'est pourquoi la fédération régionale des producteurs de fruits du Val de Loire souhaiterait que les dispositions annoncées par le ministère de l'agriculture et de la pêche soient complétées par une indemnisation des pertes de revenu liées au boycott des pommes par les Britanniques. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les nouvelles dispositions que compte prendre le Gouvernement pour répondre aux attentes des professionnels de l'arboriculture française.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43481

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2000, page 1708

**Question retirée le :** 1er mai 2000 (Fin de mandat)